

**ARRÊTÉ**

**Portant attribution de la médaille de Bronze de la Jeunesse, des Sports et de  
l'Engagement Associatif – Promotion du 14 juillet 2021**

La Préfète du Loiret  
Chevalier de la Légion d'honneur

**VU** le décret n° 2013-1191 du 18 décembre 2013 modifiant le décret n° 69-942 du 14 octobre 1969 modifié relatif aux caractéristiques et aux modalités d'attribution de la médaille de la Jeunesse et des Sports ;

**SUR** proposition de Monsieur le Directeur régional académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports du Centre-Val de Loire ;

**SUR** proposition de Madame la Déléguée régionale académique adjointe à la jeunesse, à l'engagement et aux sports chargée des affaires départementales du Loiret ;

**A R R E T E**

**Article 1** : La médaille de bronze de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif est attribuée :

➤ **au titre du contingent régional**

**M. PAINCHAULT Eric** né le 25/06/1961, domicilié 36000 CHATEAUROUX, Animateur sportif régional de karting de la ligue Centre-Val de Loire ;

**M. SCHULETZKI Franck** né le 13/07/1968, domicilié 36130 DIORS, Membre de la commission régionale d'arbitrage à la ligue du Centre de tennis ;

➤ **au titre du contingent départemental**

**M. BOUCHACOURT Michel** né le 05/03/1958, domicilié 45570 OUZOUEUR SUR LOIRE, Dirigeant de l'amicale pétanque Ouzouer sur Loire ;

**M. CHARVIN Eric** né le 13/07/1959, domicilié 45160 SAINT HILAIRE SAINT MESMIN, Président du district de boules du Loiret-Loir et Cher ;

**Mme DE BONNEFOY Magali** née le 23/09/1980, domiciliée 45300 PITHIVIERS, Vice-présidente du comité directeur du district du Loiret de football ;

**Mme DUVIVIER Lætitia** née le 04/02/1978, domiciliée 45430 CHECY, Chargée de la commission de l'association LASCARD ;

**M. GIBORY Gilles** né le 29/01/1966, domicilié 45700 CHEVILLON SUR HUILLARD, Vice-président délégué du comité directeur de kousai judo jujitsu chambara Villemandeur ;

**M. JOUSSET Maurice** né le 29/04/1930, domicilié 45310 SAINT PERAVY LA COLOMBE, Fondateur et animateur du club de l'amitié de Saint Pérvay la Colombe ;

**Mme JOVENIAUX née CANONNE Nadine** née le 26/11/1948, domiciliée 45520 CHEVILLY, Présidente de l'association détente et loisirs de Chevilly ;

**M. LANGER Patrick** né le 05/11/1964, domicilié 45770 SARAN, Membre du comité directeur de l'USM Saran football ;

**Mme LEBOIS née FAUCHET Paulette** née le 15/02/1950, domiciliée 45110 CHATEAUNEUF SUR LOIRE, Présidente du comité départemental du Loiret de boxe ;

**M. PADOVAN Clément** né le 06/12/1992, domicilié 45310 PATAY, Président du réveil sportif de Patay ;

**Mme PARAYRE Corine** née le 02/12/1959, domiciliée 45000 ORLEANS, Présidente fondatrice de l'association comité des fêtes Gare-Pasteur Saint Vincent ;

**Mme PILON Marie** née le 29/07/1952, domiciliée 45140 SAINT JEAN DE LA RUEILLE, Membre du comité directeur de la ligue du Centre-Val de Loire de tennis ;

**M. SOTTEAU Raymond** né le 18/06/1946, domicilié 45450 FAY AUX LOGES, Trésorier de l'association de jumelage Fay-Radicofani/Italie ;

**Mme SOUVILLE-BAUDU née GILBERT Séverine** née le 01/03/1978, domiciliée 45000 ORLEANS, Secrétaire générale du comité directeur du club Saint Jean le Blanc basket ;

**M. VIDEAU Frantz** né le 29/10/1964, domicilié 45800 SAINT JEAN DE BRAYE,  
Président de l'association ASPO ;

**Article 2** : Monsieur le sous-préfet, directeur de cabinet est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs de la préfecture du Loiret.

Orléans, le 15 juillet 2021

La préfète,

Signé : Régine ENGSTRÖM

#### **Délais et voies de recours**

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès du préfet du département du Loiret. L'absence de réponse dans un délai de deux mois vaut décision implicite de rejet.

Un recours contentieux peut être déposé auprès du tribunal administratif d'Orléans, dans un délai de deux mois à compter de la notification du présent arrêté, ou dans un délai de deux mois à partir de la réponse de l'administration si un recours administratif a été déposé.

**Attribution de la Lettre de Félicitations**  
**pour services rendus à la cause de la**  
**Jeunesse et des Sports**

Promotion du 14 juillet 2021

➤ **au titre du contingent départemental**

**M. FILLON Mathieu** né le 25/04/1979, domicilié 45310 PATAY, Membre du bureau du réveil sportif de Patay ;

**M. FRICARD Tony** né le 02/04/1976, domicilié 45310 PATAY, Directeur technique du réveil sportif de Patay ;

**M. MARTIAL Alexis** né le 14/04/1994, domicilié 45310 PATAY, Éducateur jeunes du réveil sportif de Patay football ;

Orléans, le 15 juillet 2021

La préfète,

Signé : Régine ENGSTRÖM